

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 décembre 2007
(convocation du 10 décembre 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. JUPPÉ Alain à M. VALADE Jacques (à cpter de 11 h 45)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BOURRAGUE Chantal à Mme. CARLE DE LA FAILLE M. Claude
Mme. BRUNET Françoise à M. DAVID Jean-Louis
M. CANIVENC René à M. CASTEL Lucien
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à M. PETIT Alain

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
M. FAYET Guy à M. CASTEX Régis
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. HURMIC Pierre à Mme. NOËL Marie-Claude
M. JAULT Daniel à Mme. NABET Brigitte
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUANCARD Joël à M. DUCASSOU Dominique
Mme. VIGNE Elisabeth à M. SIMON Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

**Pessac - SEML Route des Lasers - Cité de la Photonique - unitec Attribution
d'une subvention pour les études sur la réalisation du bâtiment ALPHANOV -
Convention - décision - Autorisation**

Monsieur GUILLEMOTEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le parc d'activités Cité de la Photonique – Unitec, dédié à la filière optique-lasers, est situé sur le territoire de la commune de Pessac.

Au sein de cette opération d'aménagement, sur le lot 4, la SEML Route des Lasers conçoit un « village d'entreprises » qui sera constitué de 4 bâtiments. Ces bâtiments seront organisés en espaces modulaires visant à s'adapter au plus juste à la demande locative. Leur proximité avec le futur centre de transfert de technologie ALPhANOV, dans un espace ouvert favorisera les échanges et stimulera le développement technologique et économique de ces sociétés.

Présentation d'ALPhANOV

ALPhANOV constitue un des points focaux de l'action de développement économique de la Route des Lasers au service des laboratoires et des entreprises industrielles aquitaines. ALPhANOV se construit sur une dynamique bien rôdée, dans la continuité de la PALA, plateforme d'activités d'applications industrielles des lasers à impulsions ultracourtes existant depuis 1998 sur le campus universitaire bordelais. Réputée au niveau national, 4 entreprises innovantes et une quarantaine d'emplois résultent déjà de l'activité de la PALA.

ALPhANOV sera l'arme opérationnelle des stratégies de valorisation industrielle des travaux des laboratoires bordelais, de transfert de technologie vers les PMI, du développement de programmes collaboratifs de recherches appliquées, de l'accompagnement technique et managérial des projets, de la formation aux techniques de l'optique industrielle, et d'activités de service et d'assistance aux entreprises.

Six thématiques majeures du laser, de l'optique et du traitement d'image seront en particulier traitées sur ce bâtiment :

- le micro-usinage par laser
- les lasers femtosecondes à cristaux
- les lasers à fibres large mode
- l'imagerie TeraHertz

- les capteurs optroniques intelligents
- l'imagerie biomédicale

Présentation du projet

D'une surface de 2 100 m² sur 3 niveaux, le bâtiment sera dédié à accueillir :

- le centre technologique ALPhANOV,
- des micro-entreprises en développement,
- des organismes et sociétés travaillant sur le domaine de la filière optique-laser et de ses services connexes.

Ce bâtiment sera conçu pour assurer une modularité maximale dans sa partie locative, tant sur les parties techniques que les bureaux, pour s'adapter facilement aux besoins en surface d'ALPhANOV et aux besoins locatifs des entreprises.

Le bâtiment projeté sera réalisé sur 3 niveaux et comprendra :

- des salles propres ISO5 et ISO8,
- des ateliers et laboratoires de montage et essais,
- des bureaux,
- les locaux pour l'ensemble des utilités et services communs.

Les activités envisagées sur le bâtiment, en plus des thématiques majeures d'ALPhANOV, seront essentiellement liées à la filière optique-laser, industrie et services ou toutes autres activités connexes (toutes technologies lasers, détection photonique ultrarapide, optique et métrologie appliqués au télécoms, électronique RF forte puissance et d'instrumentation, oscilloscopie optique, microscopie et spectroscopie ...).

La construction du bâtiment s'inscrira dans une démarche HQE.

L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue est constituée d'un architecte (mandataire), d'un bureau d'études techniques et d'un consultant HQE qui sera retenu suite à un appel d'offres ouvert.

Les études de conception de ce projet ont débuté en octobre 2007 et les travaux pourraient débuter en novembre 2008. La mise à disposition du bâtiment aurait lieu 12 à 14 mois plus tard.

Plus-value attendue du projet

Dans le contexte du projet Route des Lasers, la construction de ce bâtiment vise à proposer une offre locative permettant de favoriser :

- le transfert de technologie des laboratoires bordelais et des entreprises de R&D pour une valorisation industrielle de leurs travaux,
- le développement de programmes collaboratifs de recherches appliquées,
- l'implantation de sociétés innovantes et à fort potentiel de développement de la filière optique-lasers profitant des activités de services et d'assistance mises en place,
- l'implantation d'organismes travaillant dans le cadre de cette filière.

Plan de financement

Le plan de financement prévisionnel des études d'ALPhANOV s'élève à 629 000 €, et se décompose comme suit :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT
Etudes	532 000	Europe	212 800
		Sous total	212 800
Frais de maîtrise d'œuvre déléguée	97 000	Conseil régional	
		Etudes	70 933
		Frais de maîtrise d'œuvre déléguée	25 867
		Sous total	96 800
		Conseil Général	
		Etudes	70 933
		Frais de maîtrise d'œuvre déléguée	25 867
		Sous total	96 800
		Communauté Urbaine de Bordeaux	
		Etudes	70 933
		Frais de maîtrise d'œuvre déléguée	25 867
		Sous total	96 800
		Total des aides	503 200
		Autofinancement	125 800
Montant global du projet	629 000	Montant global du projet	629 000

Ainsi, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DECIDER l'attribution à la SEML Route des Lasers d'une subvention d'un montant de 96 800 €, pour les études et prestations intellectuelles pour la réalisation du bâtiment ALPhANOV sur le parc technologique Cité de la Photonique – Unitec.

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 01 du budget de l'année 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JANVIER 2008

PUBLIÉ LE : 9 JANVIER 2008

M. JEAN-CHARLES BRON